

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025

19 juin 2025

PROCES VERBAL

Quorum atteint : 15 présents ou représentés / 20 adhérents à jour de leur cotisation à ce jour.

• **Désignation du président de séance et des scrutateurs :**

Marc Launay / Stephen Egbert

• **Présentation du rapport d'activité (ci-après).**

Ce rapport est approuvé à l'unanimité inclus les remarques en séance.

• **Approbation des comptes de l'exercice et présentation et approbation du budget 2025** Chantal Habra Rivoire / Valérie Capillon

CHR a une carte bancaire. Deux chéquiers en circulation (CHR et ML)

Dépenses 734,65 euros pour recettes de 1123,11 euros. Soit un excédent de 388,46 euros

Budget 2025 : recettes attendues de 900 euros, si besoin on utilisera le livret A.

Vote : approuvé à l'unanimité

• **Election des membres du conseil d'administration : votes individuels**

Les mandats arrivent à échéance pour la plupart des membres. Tous les membres actuels du CA se représentent. Vote à l'unanimité POUR la reconduction du mandat de chacun des membres actuels.

Deux nouveaux membres sont proposés Valérie CAPILLON et Aurore MONOD BROCA qui acceptent. Votes POUR à l'unanimité pour chacune d'elles.

• **Questions diverses** : prévoir à la rentrée une rencontre avec l'association « Raymond Poincaré ensemble » compte tenu des synergies possibles concernant l'avenir du site en question.

Marc LAUNAY

20 juin 2025

RAPPORT MORAL 2024/2025

L'ASEVE a poursuivi durant les 12 derniers mois ses actions en faveur de la protection de l'environnement conformément à ses engagements.

Celles-ci ont portés notamment sur les axes suivants :

- Sensibilisation et communication auprès des Garchois sur les sujets liés à la protection de l'environnement, en particulier le réchauffement climatique et le traitement des déchets :

Les actions à signaler en 2024/2025 :

- Mise à jour de notre site internet afin d'améliorer notre communication et diffusion de nombreux messages et newsletter.
 - Organisation d'une conférence en partenariat avec le CDI de Garches ; invité d'honneur Jean Jouzel. Lieu : La salle du centre Sydney Béchet avec de très nombreux participants notamment des seniors. Un verre de l'amitié a clos cette conférence. Nous avons remis des formulaires d'adhésion qui n'ont malheureusement pas donné de nouveaux adhérents
 - Organisation de 2 ateliers animées par Aurore Monod Broca. Faible participation à noter toutefois.
- Implication dans la vie de la commune :
 - Participation à 6 réunions du Comité communal de Développement durable dont l'ASEVE est membre. L'ASEVE a fait des propositions concrètes pour optimiser le tri des déchets à Garches et la mobilité. La commune de Marnes la Coquette a été rencontrée et devrait servir de benchmark.
 - Par ailleurs, l'ASEVE a poursuivi son implication au sein de la commission de délivrance des permis de construire
 - Développement et Projets :
 - l'ASEVE a répondu à appel à projets du Département pour la création d'un « tiers lieu » à Garches. Ce tiers lieu aurait vocation à favoriser les liens de solidarité autour du développement durable et de l'économie circulaire, tout en mettant en valeur notre patrimoine remarquable. Il permettrait également la réhabilitation d'un lieu hautement symbolique, aujourd'hui à l'abandon, la maison Casimir Davaine.
 - Ce projet sera reconduit en 2025/26/ Voir qui est l'interlocuteur à l'APHP. Voir par le cadastre ?
 - Administration :
 - Un nouveau logiciel pour la comptabilité a été développé, et un effort particulier a porté sur le suivi budgétaire, et l'actualisation des données en Préfecture.

- De même, notre couverture assurance a été modifiée pour un gain financier et une meilleure couverture avec le contrat RAQVAM MAIF.
 - Le bureau de l'ASEVE a été renouvelé suite au décès de son Président et démission de son trésorier.
- Divers : un arbre a été planté avec la mairie de Garches en mémoire de l'action de Jean louis LEGENS, ancien Président, en présence de sa famille et du Maire.
 - Nous poursuivons notre partenariat avec FNE 92 qui nous sollicite pour des réunions. Malheureusement nous sommes en « effectif » limité ce qui ne nous permet pas d'agrandir notre réseau.
 - Nous conservons des liens avec l'ONF – il serait nécessaire de « recruter » un spécialiste des arbres. Voir Mr Louis VALIN

Pour les prochains mois, l'ASEVE poursuivra ses actions sur les axes précités. Elle prévoit en particulier :

- Le renouvellement de l'appel à projets pour un TIERS LIEU. Elle s'impliquera notamment dans l'action que le Comité Communal de développement durable entreprend à ce sujet.
- Son implication continue au sein de ce Comité en particulier pour poursuivre les actions proposées pour un meilleur traitement des déchets - taxe incitative, réduction des volumes, optimisation des tris par des collectes ciblées ; et pour la mobilité durable.

De façon générale, l'ASEVE demeure confrontée à la baisse de son nombre d'adhérents et à la faible mobilisation des garchois, et en particulier des jeunes, pour les thèmes chers à notre association. Nous devrons donc poursuivre nos efforts pour faire adhérer et pour susciter des vocations pour participer aux actions à mener.

Marc LAUNAY

20 juin 2025